



UN DES PRINCIPAUX CHEFS DES EX-REBELLES DU NORD DU MALI ET PRÉSIDENT DU CMA
**Sidi Brahim Ould Sidati assassiné,
 hier matin, à Bamako**

P 15

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 14 avril 2021 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5214 - 18^e année

**PANDÉMIE, PÉNURIES ET CHERTÉ
 DES PRODUITS DE BASE**

La dure épreuve du Ramadhan

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

**AFFAIRE DU MINEUR
 SAÏD CHETOUANE**



**Les mis en
 cause ont
 contacté trois
 figures
 du Hirak**

- ▶ Sept vidéos tournées et une seule a été diffusée
- ▶ Ils étaient « inconscients » au moment de la diffusion de la vidéo

P 16

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN



**Zerouati annonce
 la participation
 de TAJ**

P 4

ALGÉRIE POSTE

**Les revendications
 des travailleurs
 satisfaites**

P 3

LES COURSES EN DIRECT

**PARC DES LOISIRS DE LAGHOUAT,
 CET APRÈS-MIDI À 14H30**

**Branson
 peut frapper
 d'entrée**

P 14

SAHARA OCCIDENTAL

Les contradictions de Paris et le soutien au Maroc

P 2

SAHARA OCCIDENTAL

Les contradictions de Paris et le soutien au Maroc

La porte-parole du ministère français des affaires étrangères lors de son point de presse lundi à fait l'impasse sur l'ouverture d'une antenne du parti présidentiel LAREM à Dakhla occupée au Sahara occidental et a rappelé la position de Paris sur le conflit.

La France s'en remet aux Nations-unies mais soutient le Maroc en appuyant la pseudo solution de « l'autonomie », contraire à la charte des Nations unies, lesquels, depuis 1966, adoptent à l'unanimité des résolutions appelant à l'exercice du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Pour revenir à la décision du Parti LAREM de Macron, noyauté par des élus franco-marocains, l'ambassadeur sahraoui à Alger, Abdelkader Taleb Omar, a déclaré que la France poursuivait son plan de prolongation du conflit au Sahara occidental et a estimé que le peuple sahraoui sera confronté à tous les "plans infernaux" qui l'empêchent d'exercer son droit à l'autodétermination. Taleb Omar a expliqué que « le gouvernement du parti au pouvoir en France, en plus d'être contraire à la légitimité internationale, n'aide pas non plus à une solution pacifique du conflit au Sahara occidental, mais complique plutôt les choses et pousse vers une plus grande tension qui menace la stabilité de toute la région. » Face à cette évolution négative, Taleb Omar a tenu pleinement la « France pour responsable de son insistance à prolonger le conflit au Sahara occidental » et de son « obstruction continue aux efforts pour parvenir à une solution conforme aux dispositions de la légitimité internationale, mais agit plutôt contre cela, faisant chanter les peuples du Sahara occidental, de la région et les diviser pour ne pas se joindre aux efforts de développement ». Il considère également que « le Parti politique de



Abdelkader Taleb Omar, ambassadeur sahraoui à Alger

Macron, qui procède de la même démarche que l'ex-président des États-Unis, Donald Trump, est provocante et contraire à la réalité et au droit international et constitue une tentative de légitimation de l'occupation marocaine des territoires sahraouis, présentés comme « provinces du sud du Maroc ». Le diplomate sahraoui a souligné que la « gravité de cette décision réside dans le fait qu'elle a été prise par le parti politique qui gouverne la France, et non par un parti d'opposition ou un parti sans représentation, ce qui indique que cette décision est liée à la politique étrangère de la France, bien qu'il ait officiellement confirmé, par le porte-parole du Mae (français), que Paris soutient les négociations qui conduisent à une solution acceptable conformément aux résolutions des Nations unies, en plus d'appuyer la nomination d'un nouvel envoyé personnel de l'ONU ». Pour Abdelkader Taleb Omar, la position de Paris reflète « la politique française basée sur la contradiction, l'hypocrisie politique et la tromperie. D'une part, on parle de soutenir la légitimité internatio-

nale en paroles et en déclarations, et d'autre part on conteste des décisions contraires aux conventions internationales ».

Il a exprimé sa condamnation de la position du parti au pouvoir en France pour sa violation et son agression contre la légitimité internationale et les droits du peuple sahraoui. Il a appelé tous les peuples libres du monde notamment en France, à rejeter ces solutions contraires à la légitimité internationale, puisque les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et de l'Union européenne soutiennent une solution pacifique dans le cadre de l'ONU ».

Enfin, l'ambassadeur de la RASD en Algérie a déclaré : « Je n'exclus pas l'implication de la France dans l'approvisionnement du Maroc en nouvelles technologies dans le domaine des armes, comme les drones et les satellites », et a souligné que « les Sahraoui affronteront, par tous les moyens, les plans de l'occupation marocaine et de ses alliés et ne renonceront pas à leur droit à l'autodétermination. »

M. B.

SAHARA OCCIDENTAL

Détermination à poursuivre la mise à nu du pillage des ressources sahraouies

L'Association pour le contrôle des ressources naturelles et la protection de l'environnement du Sahara occidental a affirmé, dimanche, sa détermination à poursuivre la mise à nu des actes criminels perpétrés par le régime d'occupation marocain et ses partenaires impliqués dans le pillage des ressources

naturelles sahraouies. L'Association a tenu dimanche sa deuxième Assemblée générale sous le thème « le peuple sahraoui souverain sur ses richesses » à la ville de Laayoune occupée, en présence des membres de l'association et des militants sahraouis. Après l'allocution d'ouverture et celle du ministre des territoires

occupés et des communautés sahraouies à l'étranger, Mohamed El-Ouali Akik, une vidéo a été projetée sur la vie du chahid Mhamed Kheddad et ses efforts pour la défense des richesses du peuple sahraoui pillées par le Maroc, avant que les participants observent une minute de silence à la mémoire de tous les chahada de la

cause sahraouie. Le bureau exécutif sortant a procédé, ensuite, à la lecture et l'adoption des rapports moral et financier de l'association, puis à la présentation et l'adoption à la majorité des statuts ainsi que les modifications. L'AG a été marquée par la proposition d'une liste de candidats au bureau exécutif adoptée à la majorité. Le nouveau président du bureau exécutif, Mohcene Abd El Ouadoud Mohamed Salem a affirmé l'attachement des membres à poursuivre la « mise à nu du pillage des ressources sahraouies par le Maroc et ses partenaires de sociétés étrangères impliquées dans cet acte criminel abject », ajoutant que la lutte sera sous la bannière du Front Polisario, et de la RASD, membre fondateur de l'Union africaine (UA) ». L'intervenant a appelé, dans ce sens, à intensifier les efforts et à renforcer la coopération avec tous les cadres sahraouis dans les territoires sahraouis occupés.

M. B.

M. B.

ALPS

Nouvelles attaques contre les positions marocaines

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les positions des forces de l'armée d'occupation marocaine le long du mur du sable, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Selon le 152e communiqué rapporté par l'agence de presse sahraouie (SPS), « des unités de l'APLS ont attaqué lundi des positions de retranchement des soldats de l'occupation marocaine dans les secteurs d'El Kelta, Mahbas et Aousserd ». « Les unités de l'APLS ont bombardé par deux fois les positions de retranchement des forces de l'armée d'occupation

marocaine au niveau de la région d'Al Adiyat relevant du secteur d'El Kelta », ajoute la même source. Le ministère sahraoui de la Défense a également fait état « d'un bombardement dans la région Laakad dans le secteur de Mahbas et dans la zone de Adim Oum Al-Djouloud dans le secteur d'Aousserd ». Les attaques des combattants de l'APLS continuent de cibler les positions des soldats d'occupation, qui ont subi des pertes considérables en vies humaines et en matériel le long du mur de la honte », conclut le communiqué du ministère de la Défense sahraoui.

SABRI BOUKADOUM SUR LE TRAITÉ DE L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES :

« Un instrument susceptible d'apporter des réponses appropriées »

L'Algérie a réaffirmé sa détermination à continuer à consentir des efforts et à œuvrer à travers l'ensemble des mécanismes existants et possibles, en vue de l'élimination totale des armes de destruction massive, notamment sur notre continent africain. Le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum dans sa participation, en visioconférence, à une réunion consacrée au 25^{ème} anniversaire du traité de "Pelindaba" pour la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, a appelé, lundi « à étendre » cette expérience à d'autres régions du monde dont, principalement celle du Moyen-Orient.

Indiquant que le traité de Pelindaba « a été signé par la majorité des pays africains, ce qui démontre leur engagement dans cet effort international engagé contre l'armement nucléaire ». Le ministre, Sabri Boukadoum, a rappelé que « l'Algérie a été parmi les premiers pays à signer ce traité et à contribuer à la mise en place de la Commission africaine de l'énergie atomique ». Insistant sur l'importance de mettre un terme à la prolifération des armes nucléaires, M. Boukadoum a rappelé que l'Algérie a « grandement souffert des essais nucléaires menés sur son territoire par le pouvoir colonial ».

Des essais qui ont tué et causé des séquelles à des « milliers d'Algériens » en plus de leurs effets sur l'environnement. Il a ajouté, dans ce contexte, que la question des compensations « devrait être traitée sérieusement ».

Le chef de la diplomatie algérienne a évoqué, en outre, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, ratifié par 51 États et entrée en vigueur en janvier dernier assurant qu'il s'agissait d'un instrument susceptible d'apporter des réponses appropriées aux effets de l'usage des armes nucléaires.

Il constitue également « une étape majeure dans la mise en place de zones exemptes d'armes nucléaires », a-t-il poursuivi.

Le ministre a parlé aussi de la nécessité de « déployer des efforts afin de stopper les essais nucléaires, comme une première étape vers la non-prolifération des armes nucléaires », de manière générale. Par ailleurs, M. Boukadoum a appelé l'ensemble des pays de l'Union africaine à participer à la dixième conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, prévue en juillet à New York.

R. I.

PANDÉMIE, PÉNURIES ET CHERTÉ DES PRODUITS DE BASE

Les Algériens entament le Ramadhan dans un contexte difficile

C'est dans un contexte particulier et assez difficile que les Algériens ont entamé hier le mois sacré de Ramadhan. En plus de la pandémie du coronavirus, ils font face à une hausse vertigineuse des différents produits de large consommations, mais surtout à une pénurie provoquée de plusieurs produits de bases.

Ce mois promet donc d'être rude si la situation actuelle au niveau des marchés venait à perdurer. Face à l'impuissance des autorités qui n'arrivent pas à mettre fin à la hausse sauvage des prix, les consommateurs à faibles et moyens revenus sont dans un véritable désarroi. À la veille de Ramadhan, en effet, et au moment où des promesses avaient pourtant été faites par les ministères du Commerce et de l'Agriculture quant à une stabilisation des prix, force était de constater qu'aucune mesure n'avait été prise dans ce sens. Une simple virée effectuée lundi dans un des marchés de fruits et légumes de la banlieue-est d'Alger avait permis de faire ce constat. Les prix des différents produits ont connu une véritable hausse, à leur tête la tomate qui était affichée à pas moins de 170 Da le kilogramme. Mais pas que, la pomme de terre, la carotte, et la courgette sont quant à eux affichés à pas moins de 100 Da le Kg. Du côté des fruits, c'est le même constat, la banane qui était il y a à peine quelques semaines vendue à 150 da le kg est actuellement affichée à 290



Da soit une hausse de 140 Da. Les fraises étaient à 250 Da et les dattes qui sont très consommées durant le carême à pas moins de 400 Da le kg. Pour ce qui est du poulet, son prix a également été touché par la hausse, car il est cédé en ce moment à 350 Da le kg, idem pour les viandes rouges, qui ont connu aussi des augmentations de 100 à 200 Da le kg. Il est à signaler, d'autre part, que la bouteille d'huile de table est restée introuvable sur les étals. La plupart des magasins ne proposent plus ce produit depuis plusieurs semaines déjà. Il a été également enregistré, depuis le début de cette semaine, une forte tension sur la semoule à l'est du pays. Une pénurie de ce produit de base aurait été provoquée par des spéculateurs, et ce en dépit d'une production régulière. L'on notera également une

forte tension sur le sachet de lait. Les citoyens persistent à former de longues files d'attente pour pouvoir s'en approvisionner. Une situation qui perdure depuis des années, et qui va sûrement s'aggraver durant le mois de Ramadhan.

LA FLAMBÉE DES PRIX N'EMPÊCHE PAS LA SURCONSOMMATION

Si l'on dénonce des pratiques ancrées chez les commerçants à la veille de chaque occasion et notamment de Ramadhan, l'on n'oublie pas d'évoquer le comportement à bannir des consommateurs qui se laissent emporter par la frénésie d'achat en dépit des augmentations anarchiques et inexplicables des prix. En effet, la surconsommation et le gaspillage sont devenus habituels chez les algériens durant le mois de carême et ce malgré la

cherté des produits. Alors que des experts recommandent le boycott comme solution à ces hausses, il est malheureusement constaté que c'est plutôt l'inverse qui se produit.

C'est là que la demande augmente et implique le maintien de ces hausses, voire même des pénuries comme cela s'est produit avec la bouteille de l'huile de table. Il faut dire qu'avec la propagation des grandes surfaces et des centres commerciaux qui proposent des panoplies et des marques variées de produits, la culture de consommation des algériens a changé. Ces espaces ont largement contribué à une surconsommation et sont pris d'assaut durant les périodes de fêtes et de carême. Il faut dire que même les bourses moyennes se laissent emporter par ce fléau.

Ania Nait Chlal

SOCIÉTÉ CIVILE

Mahrez Lamari salue la naissance de l'Observatoire national

Le militant des droits de l'homme et des peuples, Mahrez Lamari, a estimé hier que l'Observatoire national de la société civile dont le décret portant création a été signé lundi par le président Tebboune, venait à temps. « L'Observatoire national de la société civile vient à temps. Le président Tebboune a ainsi traduit en acte concret les attentes et les aspirations légitimes de la société civile algérienne dans toutes ses composantes et tendances », a souligné Mahrez Lamari, ex-président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui. Affirmant que la société civile constitue « un atout majeur » qui renferme en son sein « un gisement de compétences et de militants, de cadres intègres et engagés qui nourrissent un amour profond à l'endroit de la patrie », Lamari a précisé qu'il s'agit là d'« autant de qualités qui doivent permettre à cette société civile de se transformer en véritable force de proposition, en bâtisseur, en artisan et en partenaire incontournable dans l'édification de l'Algérie nouvelle ». Il a ajouté que de « nouvelles relations sociales doivent émerger » et que « l'administration ne doit plus concevoir la société civile comme prolongement, mais plutôt de l'accepter comme complément et même comme un contre-pouvoir utile et nécessaire qui donnerait plus de crédit à son action », soulignant que « la société civile doit aussi s'éloigner de la politique partisane et s'inscrire dans l'esprit patriotique du Hirak authentique béni ».

R. N.

FIN DE LA GRÈVE DE DEUX JOURS

Qu'elle prochaine action pour le CNAPESTE ?

Le Conseil national du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) a observé hier sa deuxième et dernière journée de grève à l'échelle nationale entamée le lundi 12 avril.

Le Syndicat devra réunir son conseil national dans les prochaines heures pour décider des suites à donner à son mouvement de contestation. Ce dernier n'écarte pas le recours à des actions plus radicales dans le cas où la tutelle reste campée sur ses positions.

Il faut dire que le taux de participation général à cette grève de deux jours initiée par le Cnapeste a été mitigé et varie d'un cycle à un autre. Le cycle secondaire semble avoir été en tout cas le plus impacté par ce débrayage où il a été enregistré entre 70% et 90% de taux de participation, contre 30% à 50% dans le cycle moyen, et enfin entre 5 à 10% dans le cycle primaire. Messaoud Boudiba, porte-parole du Cnapeste, qui devra s'exprimer dans les prochaines heures, annoncera le taux général de participation au niveau du territoire national.

À noter que des assemblées générales sont organisées au niveau des wilayas et devront présenter leurs rap-

ports au conseil national, qui se réunira pour décider des suites à donner à ce mouvement de contestation. « La prochaine stratégie du syndicat sera tracée selon le contenu de ces rapports, et selon la réaction du ministère face à notre plateforme de revendications », avait déclaré le même syndicaliste. Pour rappel, cette grève est décidée après l'échec de la rencontre du 7 avril ente le

ministère et le syndicat. Ce dernier jugeant les réponses de la tutelle en deçà de ces revendications. Le Cnapeste réclame l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs de l'éducation, et le rétablissement de la retraite anticipée. Ses revendications tournent également autour du dossier du logement, de la prime de zone, des œuvres sociales, et de la médecine du travail.

Le Cnapeste réclame aussi la révision du système de recrutement en employant les diplômés des écoles supérieures de l'Enseignement, outre la préservation de l'action syndicale en appelant à la levée de toutes les restrictions ainsi que l'élaboration d'une loi pour protéger les employés du système éducatif et criminaliser leur agression.

Ania Nch

ALGÉRIE POSTE

Les revendications des travailleurs satisfaites

Suite à la grève surprise organisée lundi dernier par les travailleurs d'Algérie poste, ce qui avait conduit à une paralysie au niveau des bureaux de postes notamment dans la capitale, la Direction générale de cette entreprise a décidé de répondre favorablement aux revendications des contestataires. Dans un communiqué publié tard dans la soirée de lundi, Algérie poste a fait savoir que par souci d'assurer les bonnes conditions de travail à ses employés et une prise en charge exemplaire de leurs revendications, une rencontre a été organisée avec le partenaire social ayant été sanctionnée par la mise en place de plusieurs mesures. Il s'agit entre autre, poursuit Algérie Poste, par le versement au cours de ce mois de Ramadhan de la prime d'encouragement comme cela se fait chaque année. En ce qui concerne d'autre part les revendications liées en l'occurrence à la prime de rendement individuelle

et collective, ainsi qu'au dossier des employés qui font frais de sanctions, outre la question des travailleurs qui occupent des postes autres que ceux auxquels ils ont été désignés, l'entreprise indique que toutes les dispositions ont été prises pour les solutionner, soulignant cependant que l'activation de ces solutions reste liée à la création d'un syndicat d'Algérie poste. Une démarche que l'entreprise tente de faire rapidement, assure à ce propos la même source. Aussi Algérie poste s'est engagée à accompagner ses employés en leur assurant une formation continue leur permettant d'accéder à des postes de responsabilité et ce aux niveaux central et local. Pour conclure, Algérie poste appelle ses travailleurs à rester attachés aux valeurs professionnelles pour assurer un bon service public en particulier durant les périodes de Ramadhan.

Ania Nait Chlal

RECRUTEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La FGESRS / UGTA dénonce favoritisme et complaisante

La Fédération nationale des travailleurs de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, relevant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a accusé la tutelle d'avoir « manipulé » le processus de recrutement des fonctionnaires du secteur, condamnant la manière avec laquelle ils sont nommés. Indiquant qu'elle recrute (la tutelle) sur la base du favoritisme et la complaisance, pour partager les bénéfices des projets et des marchés, et tout cela au détriment des compétences.

En effet, dans un communiqué de presse, rendu public, la fédération a révélé que le favoritisme dans le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique n'est plus seulement l'un des nombreux phénomènes négatifs que connaissent les universités, « mais il est devenu un des moyens les plus destruc-



Ph: DR

teurs ». «Le favoritisme ne se limite pas entre les hauts responsables, parlementaires et hommes d'affaires influents, mais il est devenu une condition inévitable en absence de critères objectifs dans la nomination qui est la compétence à travers la bureaucratie autoritaire qui ne considère que le facteur du favoritisme comme une valeur absolue ».

Cette institution « malveillante », ajoute le communiqué, qui « protège les responsables au détriment de l'intérêt public, et dont le but est la nécessité pour les puissants de partager le butin des pro-

jets et des marchés publics, dans l'absence d'organes qui exercent un véritable contrôle, et empêchent la reconduction des « incompetents », qui se sont retrouvés à gérer illégalement des institutions malgré leur incompétence administrative et intellectuelle, dégradation de leur comportement ».

Cependant ces critères, ajoute la même source, sont devenus des « conditions obligatoires pour gagner la satisfaction des responsables et garder son poste », « et dans une telle atmosphère infestée d'intérêts étroits, du région-

lisme et du favoritisme, il est évident que de nombreux cadres compétents et honnêtes seront marginalisés et humiliés souffrant du « terrorisme administratif », ajoute-t-elle. Enfin, la même fédération a lancé un appel aux responsables centraux, qui, selon elle, ont toujours été considérés comme des hommes d'État, en lançant : « arrêtez le favoritisme, l'exclusion et la marginalisation systématique des cadres du secteur », avertissant des conséquences désagréables de cette stratégie.

S. Oubraham

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Zerouati annonce la participation de TAJ

La présidente du parti Tajamou Amel El Djazaïr (TAJ), Fatma Zohra Zerouati a annoncé hier la participation de sa formation politique dans les prochaines élections législatives, affirmant que c'est le chemin vers le changement et la solution de sortie de la crise actuelle.

Lors d'une conférence de presse tenue hier au siège de son parti à Delly Brahim en présence de l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports Abderaouf Bernaoui, Zerouati a affirmé que les élections sont la seule solution pour sortir le pays de la crise actuelle, soulignant que l'Algérie est confrontée à de grands enjeux, et a besoin de vraies stratégies et feuilles de route concrètes. « Les élections sont une étape

cruciale » pour l'avenir de l'Algérie et requiert de la classe politique, « de relever le niveau de sa performance, en vue d'édifier des Institutions légitimes et crédibles, émanant de la volonté du peuple » précise-t-elle ; affirmant que TAJ est conscient de la prochaine étape, elle dira : « nous avons les propositions et les alternatives, nous comptons représenter le peuple dans ce rendez-vous qui est un pas vers le changement progressif ». Ajoutant « les défis auxquels la classe politique était confrontée la mettaient à rude épreuve en élevant le niveau et en rétablissant la confiance entre le citoyen et la classe politique ». Appelant la classe politique, dans ce registre, à rompre avec toutes les

anciennes pratiques et les citoyens à une forte participation à ce rendez-vous, en vue d'assurer « la crédibilité des élections et barrer la route aux comploteurs contre l'Algérie ». Concernant les listes électorales de sa formation politique, Zerouati a indiqué que plus de 95% des candidats dans le pays et à l'étranger sont nouveaux, comportant des compétences et des cadres du parti et des citoyens, indiquant par ailleurs, qu'elle révélera les noms des participants au bon moment et qu'il y aura des « surprises », quant à sa candidature, l'ex-ministre de l'Environnement a affirmé qu'elle n'a pas d'ambitions dans ce cadre ».

Sarah O.

POUR CAPTER LA MASSE MONÉTAIRE DU CIRCUIT PARALLÈLE

L'expert Boubekour Sellami plaide pour le changement des billets de banque

L'expert en finance et fiscalité Boubekour Sellami, a affirmé que le changement des billets de banque demeure le moyen le plus efficace de la lutte contre le marché parallèle qui porte des coups durs, depuis des décennies, à l'économie du pays. Pour cet expert, la lutte contre l'informel, « nécessite des décisions courageuses » qui, certes, a-t-il indiqué « peuvent s'avérer douloureuses, mais sont inévitables » pour sortir de la spirale des conséquences de l'activité

informelle. Affirmant que « la plus courageuse de ces décisions consiste en le changement des billets de banque dans un délai court » pour lutter contre la spirale de l'informel qui gangrène la vie économique du pays, faisant perdre des recettes importantes pour l'État, il a indiqué, toutefois, cette démarche, « nécessite de préparer les conditions de paiement électronique ». Reconnaisant l'existence d'une « résistance farouche de certains opérateurs qui préfèrent le stockage

de billets », l'expert souligne qu'« il faut y aller », car, aujourd'hui, « le poids de l'informel se situe, selon les chiffres officiels communiqués par le ministre des Finances, à 6 000 milliards de dinars ». Cela correspond à 34,73% de la masse monétaire à fin 2020. Sur les solutions promues à ce jour, pour capter l'argent des circuits informels, la finance islamique a été lancée, mais celle-ci a montré ses limites, d'autant plus que les acteurs du secteur informel s'intéressent aux gains colossaux qu'il

gèrent, en l'absence de paiements de toute redevance à l'État, déclaration des personnes activant dans ce secteur en noir, échappant à toutes les règles et la législation en vigueur. Il est à rappeler que le ministre des finances, Aymene Benabderahmane a indiqué que le nombre de guichets réservés à la finance islamique, avoisine les 133 avec de multiples offres, lesquels dépasseront les 320 guichets d'ici la fin de l'année 2021.

R. E.

LE PROFESSEUR SANHADJI MET EN GARDE CONTRE LA PANDÉMIE :

« L'immunité collective n'est pas atteinte »

Le directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire préconise l'accélération du rythme de vaccination de la population. Intervenant, hier, sur les ondes de la Radio nationale Chaîne3, le Pr Kamel Sanhadji, dira qu'« en tant que scientifique, il n'y a pas pire que de vacciner à bas bruit parce que cela donne au virus le temps et l'opportunité de muter » et d'ajouter que « l'immunité collective n'est pas atteinte » appelant la population à maintenir la vigilance et à respecter les mesures barrières de lutte contre la Covid-19. Rassurant que « la situation épidémiologique en Algérie reste modeste par rapport aux flambées constatées actuellement en Europe », le Pr Kamel Sanhadji a fait également part de sa déception de voir que l'Algérie a beaucoup perdu de son savoir-faire, il y a plus de 30 ans, en matière de vaccination, laquelle maîtrise avait été, pour rappel, sollicitée par des pays et prise à titre d'exemple dans le travail des Nations unies, dans sa lutte contre des maladies, par des vaccins et des programmes et des plans de travail pour l'administration des vaccins, à grande échelle, faut-il le rappeler. Sur la course effrénée à l'échelle mondiale, pour l'acquisition des vaccins, des dizaines de millions sont commandés par des pays riches, inscrit en priorité, l'hémisphère sud de la planète et des pays pauvres et vulnérables devront attendre longtemps encore pour que leur citoyens soient vaccinés, révélant le creux entre le discours de solidarité de certains pays riches et leurs actes, comme ce fut le cas, dans la course sur les masques anti Covid.

Pour le directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire « la solidarité internationale a fait défaut et l'engagement pris « notamment dans le cadre du système Covax n'a pas été tenu », faisant remarquer que ce mécanisme « commence à peine à fonctionner depuis, une dizaine de jours », alors que le virus, notons-le, depuis l'année dernière n'a cessé de causer des victimes et des dégâts sur la vie des gens à travers le monde..

R.N.

POINT COVID-19

154 nouveaux cas, 109 guérisons et 3 décès

Cent cinquante-quatre (154) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 109 guérisons et 3 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé. Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 118 799 dont 154 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 3 137 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 82 813 cas, précise le communiqué. Par ailleurs, 19 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 21 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 23 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 4 autres ont connu plus de 10 cas. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

APS

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Chitour décline la stratégie du gouvernement

Le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a expliqué, avanthier à Alger, la stratégie du gouvernement pour réaliser la transition énergétique ainsi que le programme national de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, à l'horizon 2030.



Chems Eddine Chitour, ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables

Lors de son allocution d'ouverture des travaux de la conférence sur la transition énergétique durable et innovante, organisée par son département en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le Développement en Algérie (PNUD), le ministre a indiqué que cette conférence sera l'occasion de « faire le point sur ce que nous savons faire et ce que nous devons

faire » afin de combattre les changements climatiques, faisant référence à l'Algérie. Chitour a précisé que cette conférence permettra d'évaluer les voies et moyens à même d'en finir avec la « boulimie énergétique », avec des ateliers qui déboucheront sur des propositions qui contribueront à sortir de la situation actuelle de dépendance aux énergies fossiles. Le ministre a souligné, en outre, que c'est une occasion de parler des ambi-

tions de l'Algérie pour combattre les changements climatiques et faire en sorte que l'Algérie respecte ses engagements et se tourne résolument vers le futur et, pourquoi pas, arriver « à la stabilité et à la neutralité carbone ».

À noter que les travaux de cette conférence, qui s'étaleront sur deux jours (lundi et mardi) au Centre international des conférences (CIC), ont vu la présence de plusieurs membres du gouvernement

et de hauts cadres de l'État, en plus des représentants du secteur économique public et privé et des agences nationales spécialisées. Au menu de la conférence, l'organisation de deux panels, avec comme thème : « Développement des énergies renouvelables et efficacité énergétique », pour le premier, et « Innovation, technologie et création de richesses dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique », pour le second. Cela en plus de l'organisation de plusieurs ateliers qui auront pour thème : « Développement et promotion des énergies renouvelables en Algérie », « Développement et promotion de l'efficacité énergétique en Algérie », « Recherche et développement, formation et viviers locaux de l'innovation dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique », et « Responsabilité sociale et employabilité ».

Sarah O.

MARCHÉ PÉTROLIER

Les prix du Brent en hausse

Les prix du pétrole poursuivaient hier leur hausse amorcée la veille, bénéficiant d'indicateurs chinois favorables et de l'absence de progrès dans les discussions sur le nucléaire iranien, éloignant un peu plus la perspective de revoir sur le marché des barils de Téhéran. Vers 09H30 GMT le baril de BRENT valait 63,78 dollars à Londres, en hausse de 0,79%. À New York, le baril américain de WTIWTI pour le mois de mai gagnait 0,60%, à 60,06 dollars. « Les

craintes de représailles iraniennes après l'attaque de son installation de traitement nucléaire sont susceptibles de soutenir les prix cette semaine », a estimé Jeffrey Halley, analyste de Oanda. L'usine d'enrichissement d'uranium de Natanz a été touchée dimanche par une « petite explosion », a déclaré lundi le porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Behrouz Kamalvandi, un sabotage attribué à Israël par le porte-parole de la diplomatie iranienne.

Hier, le ministre des Affaires étrangères iranien a averti les États-Unis qu'ils n'obtiendraient aucun avantage dans les discussions sur le nucléaire par le biais d'« actes de sabotage » ou de « sanctions ». Selon M. Halley, ces développements éloignent « tout espoir de progrès » dans le cadre des négociations qui doivent reprendre cette semaine à Vienne, en Autriche, pour tenter de faire revenir les États-Unis dans cet accord.

Sarah O.

GASPILLAGE ET SURCONSOMMATION

Des coûts sur le revenu de l'individu et le trésor public

Les participants à une journée d'études sur la rationalisation de la consommation-organisée lundi à Alger, par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), ont affirmé l'importance de changer le mode de consommation des produits de première nécessité, comme l'eau et les denrées alimentaires pour préserver les ressources financières et naturelles notamment en la conjoncture économique actuelle. Les intervenants ont souligné que le phénomène de gaspillage et de surconsommation, qui s'accroît à un rythme effréné, exige des solutions « efficaces et rapides », compte tenu des coûts de ce genre de comportements sur le revenu de l'individu et le trésor public, au moment où les revenus du pays en devises sont en net recul en raison de la baisse de la valeur des exportations d'hydrocarbures qui constituent une ressource essentielle de l'État. Dans une intervention intitulée « rationalisation

de la consommation et orientations religieuses », le professeur Djamel Abou Abdessalam a souligné que « la rationalisation de la consommation est une affaire morale de premier degré », appelant à éviter « l'avidité » aux conséquences désastreuses sur l'attitude et la santé du citoyen ». Le professeur à l'École nationale supérieure d'Agronomie (ENSA), Aïssa Abdelguerfi a mis en avant « l'impact positif » de l'évitement du gaspillage alimentaire sur l'économie en Algérie, la facture du gaspillage des produits alimentaires étant estimée à près de 35 milliards de dollars annuellement. En sus de l'impact économique, la consommation excessive de certains produits alimentaires comme le sucre et le sel représente un danger pour la santé de l'individu, lesdits produits importés étant à l'origine de la propagation des maladies, comme le cancer, le diabète et l'hypertension artérielle comptant actuellement parmi les maladies les plus répandues dans

le pays. Pour faire face à la consommation excessive, « l'État est appelé à revoir la subvention des produits de large consommation pour préserver la santé du citoyen et l'économie nationale », a-t-il ajouté. Le Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Hazab Ben Chahra, a souligné l'importance « d'une prise de conscience collective » pour remédier au phénomène de gaspillage des produits subventionnés de large consommation et partant « permettre à l'État de garantir une vie décente au citoyen ». De son côté, le Secrétaire général (SG) des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Hazab Benchohra, a appelé à faire preuve de vigilance collective afin de limiter le phénomène de gaspillage des matières subventionnées de large consommation en vue de permettre à l'État d'assurer une vie décente au citoyen. Pour sa part, le président de la Fédération nationale des boulangers (FNB),

Youcef Kalafat, a indiqué que la cause du gaspillage du pain n'était pas seulement la subvention de l'État mais il s'agissait également d'un facteur moral pour les citoyens. Il a dans ce sens rappelé que les 8 552 boulangeries réparties sur le territoire national assureraient quotidiennement 50 millions de baguettes dont 20% sont gaspillés par les consommateurs (presque 10 millions jetés et réexportés de bêtails).

Pour sa part le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi a mis en avant l'impératif de changer certains comportements de consommation tant par les familles que par les institutions qui sont considérées « parmi les grandes gaspilleuses des matières de consommation notamment les universités, les écoles et les hôpitaux ».

R. E.

À L'INITIATIVE DE SAIDAL

Le premier centre de bioéquivalence en Algérie accrédité

Le premier centre de bioéquivalence en Algérie a été accrédité la semaine dernière à indiqué, hier, à l'APS, la PDG du groupe pharmaceutique public algérien Saidal, Fatoum Akacem, soulignant que ce centre constituera un avantage supplémentaire pour l'exportation des médicaments algériens. Ce premier centre de bioéquivalence algérien, initiative de Saidal et bénéficiant d'une accréditation, permettra de faire l'équivalence entre un produit générique et un princeps, ce qui profitera à tous les producteurs de génériques en Algérie qui pourront faire leur bioéquivalence chez Saidal, a précisé la responsable du groupe pharmaceutique. Les produits Saidal pourront, en outre, être enregistrés à l'international ce qui exige, au préalable, une étude de bioéquivalence, a expliqué Mme. Akacem qui a ajouté que l'absence de centre de bioéquivalence en Algérie représentait un frein pour l'entrée des produits Saidal sur les marchés de certains pays. Elle a estimé que le fait que Saidal soit en mesure de faire la bioéquivalence de ses produits localement représentera un avantage supplémentaire pour elle dans le domaine de l'exportation. La PDG de Saidal a souligné que l'export est un axe stratégique très important de son groupe qui compte exploiter ses nouvelles unités de production qui atteindront un régime soutenu de production à partir de 2021, « ce qui impliquera une surproduction exportable ». Mme. Akacem a précisé, dans ce sens, que Saidal visait, dans un premier temps, les marchés africains, à l'instar du Niger, le Sénégal, la Mauritanie et le Burkina Faso où Saidal a soumissionné et est déjà connue grâce à ses produits. Elle a évoqué, en outre, l'intérêt de certains partenaires privés qui connaissent les produits de Saidal et qui veulent en faire la promotion en Libye et au Yémen. Par ailleurs, Saidal envisage de varier ses partenariats pour aller vers des axes dans lesquels le fabricant algérien de médicament n'était pas présent, en l'occurrence l'oncologie et la biotechnologie, dans le but d'accroître ses chances à l'international, a souligné sa responsable. Le premier partenariat en date dans le domaine de l'oncologie avait été conclu avec les Sud-coréens de CKD OTTO et concernait 6 produits choisis par rapport à un besoin spécifique de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), a expliqué Mme Akacem, révélant que leur enregistrement a été entamé, en attendant le passage, dans quelques mois, au conditionnement secondaire, pour lequel il ne reste plus qu'à passer commande. La disponibilité de ces produits d'oncologie est, néanmoins, tributaire de l'appel d'offre de la PCH vu que ce sont des traitements administrés en milieu hospitalier. Ainsi Saidal veut coïncider leur sortie avec la publication de cet appel d'offre qui devrait intervenir dans un mois ou deux, a précisé Mme. Akacem. La PDG de Saidal a également abordé la production du Levothyrox, en déclarant que Sanofi, un des partenaires du groupe algérien, veut « consacrer une usine existant dans le cadre d'une joint-venture entre les deux parties, exclusivement à la production du Levothyrox, en confiant son exploitation à Saidal ». La décision relative à cette proposition de Sanofi « sera prise au cours de cette semaine » par Saidal. Sur un autre registre, Mme. Akacem a révélé que le nouveau centre de recherche et développement Saidal implanté à Sidi Abdallah (ouest d'Alger) sera fonctionnel d'ici fin 2021, expliquant que les équipements sont en cours d'acquisition en attendant de passer aux qualifications.

APS

**S
T
R
O
P
S**

**AARON CRESSWELL
(DÉFENSEUR DE WEST HAM) :**

«Mahrez est le meilleur dribbleur de la Premier League»

Ce n'est un secret pour personne, l'international algérien, Riyad Mahrez, est considéré comme l'un des meilleurs joueurs qu'a connu le championnat anglais "Premier League" lors des précédentes années. Sa cote est montée en flèche depuis qu'il a réussi à contribuer grandement dans les consécutions des deux seules formations qu'il a connues dans ce championnat, à savoir Leicester City et Manchester City.

Ce n'est donc pas pour rien que le capitaine des Verts reçoit régulièrement les éloges des "stars" de la Premier League, dont la dernière en date, le latéral gauche de West Ham, Aaron Cresswell. Ce dernier a avoué qu'il n'a jamais été mis en difficulté dans le championnat anglais comme c'est le cas



lorsqu'il croise le fer avec Mahrez, un joueur qu'il juge «d'une technicité de haute facture, conjuguée à une intelligence impressionnante dans le jeu».

Cresswell a poursuivi, dans des déclarations au site anglais "City Extra" : «Le joueur que je trouve du mal à marquer, est sans doute Riyad Mahrez. Face à lui, on ne peut jamais deviner ce qu'il compte faire avec le ballon. Il est très impressionnant dans ses déplacements sur le terrain». Et d'ajouter : «Sans une grosse concentration, tout en lui fermant tous les espaces, tu ne parviens souvent pas à l'empêcher de frapper. Il est le meilleur dribbleur du championnat anglais».

Pour rappel, Mahrez est sur la bonne voie pour remporter son troisième titre de champion d'Angleterre, vu la domination copieuse des Citizens sur la Premier League. Mais son ambition majeure demeure le trophée de la ligue des champions européenne qu'il souhaite décrocher pour la première fois de sa carrière. Mais l'attaquant algérien et ses coéquipiers devraient d'abord passer l'écueil des Allemands de Dortmund qu'ils ont difficilement battu en quarts de finale aller (2-1) à Manchester, en attendant la deuxième manche à Dortmund.

Hakim S.

FAIT INÉDIT DANS LE CHAMPIONNAT ALGÉRIEN

Cinq clubs sans entraîneurs

Si le mercato "printanier" clôturé dimanche passé a été "sombre" en matière de transferts des joueurs, le mouvement des entraîneurs a été très remarquable au point où pas moins de cinq clubs se trouvent actuellement sans coaches.

Une drôle de situation qui vient confirmer l'instabilité chronique régnant au niveau de ce corps et traduite par une valse sans précédent au cours de la phase aller. D'ailleurs, seuls le RCR et l'ESS gardent encore leurs entraîneurs, contrairement aux 18 autres formations de l'élite qui ont tous opté pour des changements au niveau de leurs barres techniques respectives. Pis, certains clubs en sont à leur troisième coach de la saison.

Avant quelques enclaves de l'entame de la phase retour, ils sont donc cinq clubs à la recherche d'un nouvel entraîneur. Le plus étonnant dans cela, est que les deux représentants algériens en Ligue des champions, fraîchement qualifiés aux quarts de finale de cette



CHERIF HADJAR

prestigieuse compétition continentale interclubs, sont sans patron technique depuis quelques jours.

Drôle de situation tout simplement pour les deux formations algéroises qui s'appêtent dans quelques semaines à jouer les deux rencontres des quarts de finale. Pourtant, tout le monde

sait que la stabilité est un gage de réussite, ce que les responsables des deux clubs en question ne semblent pas convaincus par cette règle. On pense notamment au MCA qui s'appête à accueillir son troisième entraîneur de la saison, alors que l'on n'est qu'au milieu du chemin seulement. Les trois autres for-

mations qui viennent de perdre leurs entraîneurs sont, l'O Médéa, où Cherif Hadjar, auteur d'un travail remarquable depuis le début de l'exercice, a fini par craquer face aux interminables problèmes financiers de son club. Même cas de figure pour son collègue, Abdelkader Yaïche, le désormais ex-entraîneur de l'ASAM et Fouad Bouali, dont le passage à la JSMS n'a finalement duré que l'espace de quelques semaines. Le NC Magra aurait pu se retrouver dans cette même situation si sa direction n'a pas trouvé vite un successeur à Abdelkrim Latreche, lui aussi n'a pas fait long feu au sein du représentant de la wilaya de M'sila parmi l'élite.

Le même sort attend d'autres équipes de l'élite au vu de la situation critique régnant, notamment sur le plan financier. On fait allusion à l'USMBA, le RCR et le WAT, puisque les entraîneurs de ces formations, en l'occurrence, Bouakkaz, Cherif El-Ouezani et Benchadli, peuvent partir à tout moment.

H. S.

AÏN-DEFLA. SANTÉ

L'EPH reçoit 14 appareils médicaux d'assistance respiratoire

Au total, 14 appareils médicaux d'assistance respiratoire ont été réceptionnés lundi par le service de prise en charge de la Covid-19 de l'Établissement public hospitalier (EPH) de Aïn Defla à l'initiative de l'antenne locale de l'association des oulémas musulmans algériens, a-t-on appris du directeur de cet établissement de santé.

"À l'initiative de l'antenne locale de l'Association des oulémas musulmans algériens, l'EPH du chef-lieu de la wilaya de Aïn Defla a été destinataire, ce lundi, d'un lot de 14 appareils médicaux d'assistance respiratoire destinés aux malades atteints du nouveau coronavirus (Covid-19) y séjournant", a précisé Habibche Bouabdellah.

La réception de ce lot d'appareils médicaux améliorera la prise en charge des cas d'insuffisance respiratoire résultant des complications liées à la pandémie du nouveau coronavirus, de même qu'elle permettra au staff médical et paramédical du service de mise en quarantaine des



Ph : DG

patients atteints de Covid-19 de travailler "sans trop de pression", a-t-il souligné.

De son côté, le directeur de la santé de Aïn Defla, Dr Hadj Sadok Zoheir, a noté que cette opération de solidarité de l'Association des oulémas à l'égard des malades atteints de covid-19 touchera « prochainement » les EPH de Khémis Miliana, El-Attaf et Miliana, faisant état, à ce propos, de la réception d'une trentaine d'appareils médicaux d'assistance respiratoire de la part de ces structures de santé.

Observant que l'appareil médical d'assistance respiratoire est un outil pouvant sauver la vie des patients atteints de graves complications respiratoires liées au coronavirus, il a mis en exergue l'élan de solidarité que représente le don fait par cette association. "Comme il est connu de tous, la Covid-19 peut entraîner des troubles inquiétants comme une pneumonie ou un syndrome de détresse respiratoire aiguë (SDRA) lors duquel les poumons n'arrivent plus à fonctionner suffisamment pour approvisionner le corps

en oxygène, d'où l'importance du geste fait par l'Association, lequel est révélateur d'un grand élan de solidarité à l'adresse des personnes souffrant encore de la terrible pandémie", a-t-il insisté.

Selon M. Hadj Sadok, même si ces appareils offerts profiteront, en premier lieu, aux malades atteints de nouveau coronavirus, rien n'empêche de les utiliser dans d'autres pathologies ayant un lien étroit avec le manque d'oxygénation du corps.

MOSTAGANEM. INVESTISSEMENT

Un guichet unique ouvert la semaine prochaine

Le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia a annoncé lundi la création d'un guichet unique pour le retrait des documents et autorisations au profit des investisseurs. Le chef de l'exécutif a indiqué, lors d'une rencontre de presse en marge de sa visite d'inspection dans la zone d'activités "Souk Ellil" dans la commune de Sayada, que la mise en service de ce guichet unique sera la semaine prochaine, dans le but de lever toutes les contraintes administratives auxquelles sont confrontés les investisseurs, de

mettre fin à la bureaucratie et de faciliter l'opération de retrait des documents, notamment les autorisations.

Déplorant la longue attente des investisseurs pour une simple autorisation, M. Boulahia a qualifié "cette situation d'acceptable". "Une raison supplémentaire qui nous a obligé de créer un guichet unique, qui procèdera de manière quotidienne au suivi des différents dossiers et au traitement des demandes des investisseurs déposées au niveau des directions et différents services, en un temps

réduit", a-t-il souligné.

"Les sorties sur site à l'occasion du salon régional de l'exportation, organisé récemment à Mostaganem, avaient pour objectif de recenser toutes les unités industrielles implantées au niveau de la wilaya et les préoccupations des industriels et investisseurs afin de leur trouver des solutions en urgence", a-t-il ajouté. Le wali a inspecté plusieurs unités industrielles dans la zone d'activités "Souk Ellil" occupant une superficie totale de 58 hectares, dont des unités d'industrie des engrais, organiques y compris, de recyclage des déchets en papier, de production de produits ferreux et de fabrication de cosmétiques (produits de beauté). Cette zone spécialisée dans les activités de production et services abrite 93 projets d'investissement dont 59 achevés, 17 autres en cours de concrétisation et en voie de lancement et 17 projets carrément à l'arrêt, selon les explications qui lui ont été fournies.

M. Boulahia a instruit les responsables concernés à mettre en demeure les investisseurs défaillants qui n'ont pas encore entamé la réalisation de leurs usines, "deux fois successives" sous peine d'annuler les contrats de concession et de récupérer les assiettes foncières de manière légale.

La wilaya de Mostaganem dispose d'une seule zone industrielle (671 ha), de 11 zones d'activités (295 ha) et d'une petite zone d'activités de 3,2 ha. Sept zones d'activité ont déjà été réhabilitées et les travaux d'aménagement de celles de "Bordjia" et de "Kaouara" sont en cours, a-t-on fait savoir.

JIJEL. SÛRETÉ DE WILAYA

22 policiers formés en langue des signes

Vingt-deux policiers chargés de l'accueil et de l'orientation au niveau de la sûreté de wilaya de Jijel ont bénéficié d'une session de formation en langue des signes visant à faciliter la communication avec les personnes malentendantes, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité. La même source a indiqué que cette formation, organisée à l'école des enfants handicapés auditifs de Jijel, a concerné 22 éléments de ce corps sécuritaire, concernés par l'accueil et l'orientation au niveau de la sûreté de wilaya, des sûretés de daïras et urbaines. Cette formation, inscrite dans le cadre du programme de communication établi par les services de la sûreté de wilaya en direction des différentes catégories de la société, dont les personnes aux besoins spécifiques, a été initiée en collaboration avec les services de la direction de l'action sociale et de la solidarité, a-t-on ajouté. Encadrée par un spécialiste en langue des signes, cette formation s'étalera sur une période de trois mois, durant lesquels des conseils et des cours sur les méthodes et les mécanismes de communication en langue des signes avec les personnes malentendantes, en vue de répondre à leurs préoccupations, seront prodigués aux policiers, a-t-on fait savoir. Cette session de formation est la quatrième du genre à être organisée par la sûreté de wilaya de Jijel dans le but de renforcer la communication avec cette catégorie sociale et lui permettre de bénéficier d'un service efficient en matière de sécurité, a-t-on signalé.

KHENCHELA. RAMADHAN

Plus de 247 millions DA pour la prime de solidarité

La wilaya de Khenchela a consacré une enveloppe financière de plus de 247 millions DA pour la prime de solidarité "spécial Ramadhan" destinée aux ménages démunis, a indiqué lundi le directeur de la solidarité et de l'action sociale, Nacer Melouah. Le même responsable, a déclaré à l'APS, que 16 communes ont versé, à la fin de la semaine dernière, cette prime de solidarité de 10 000 DA dans les comptes postaux des chefs de familles bénéficiaires, tandis que les 5 communes restantes termineront le versement au profit des bénéficiaires durant les prochaines 48 heures. Il a ajouté que le ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, ainsi que Naftal et Sonatrach, représentant le ministère de l'Energie, ont contribué avec un montant de 122 millions DA à cette opération. Pour sa part, la direction de l'administration locale de la wilaya de Khenchela a contribué avec un montant de 8 millions DA, la direction de la solidarité et de l'action sociale avec plus de 31 millions DA et les 21 communes avec plus de 86 millions DA, a-t-on souligné. Dans le même contexte, des autorisations ont été accordées pour l'ouverture de 9 restaurants de la Rahma qui serviront des repas du F'tour aux démunis et aux voyageurs après que la commission mixte composée de représentants des directions de la solidarité et de l'action sociale, de la santé, du commerce et de la Protection civile a procédé à l'inspection de ces lieux, a ajouté M. Melouah. Ces restaurants sont répartis sur les communes de Khenchela, Ouled Rechache, Kaïs, Djellal, Aïn Touila, El Mehmel, Chechar, Babar et El-Hamma, a précisé le même directeur local.

PUB

ORAN. LOGEMENTS

L'opération d'attribution de 8 880 unités entamée

L'attribution de 8 880 logements tous types confondus a été entamée lundi à Oran, à travers différentes communes de la wilaya.

Le wali d'Oran, Messaoud Djari a procédé, en présence des autorités locales, lors d'une cérémonie organisée à la salle des conférences de la mosquée pôle "Abdelhamid Ibn Badis", à la distribution symbolique de logements à 60 bénéficiaires de différentes formules, à la grande joie des familles, sachant que cette opération coïncide particulièrement avec le début du mois de Ramadhan sacré.

Ce quota de logements comporte 5 800 logements de type location-vente (AADL) au nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" à Misserghine, selon les services de la wilaya, qui font savoir qu'il sera procédé à l'attribution moyenne de 300 logements par jour, de même que 2 386 logements publics locatifs à travers différentes communes de la wilaya.

Ces logements sont en totalité, en phase d'affichage des listes des bénéficiaires et il ne reste que le passage de la phase des recours pour leur



distribution, à l'instar des 400 logements à Oued Tlélat, 150 à El-Braya, 300 à Boufatis, 156 à Aïn El-Kerma, 200 à Sidi Benyebka, 300 à Aïn El-Bya, 180 à Hassi Mefsoukh et 700 à Misserghine.

Cette opération englobe également l'attribution de 503 logements de type promotionnel aidé (ancien programme) dont 125 dans la commune de Benfréha, 166 à Bethioua, 220 à Bir El-Djir et de 95 décisions d'aides à l'habitat rural, de même que 102 logements de type public locatif, réalisés dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) au niveau des délégations urbaines (ex secteurs

urbains) d'Ibn Sina, d'El-Badr et d'El-Mokrani relevant de la commune d'Oran.

S'exprimant en cette occasion, le wali d'Oran a souligné que l'année en cours s'est distinguée par la maîtrise du programme de 40 000 logements de différentes formules au niveau des différentes communes, dont la distribution s'effectuera par étapes, à savoir 14 000 unités de différentes formules dans une première étape (mars/avril) et celle des 22 000 logements de différents formules qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours.

Le même responsable a indiqué, au passage, qu'il a été

procédé au recensement, dans la wilaya d'Oran, de plus de 175 000 demandes de logements de différentes formules travers le territoire de la wilaya et qui sont en cours d'étude par les commissions des daïras.

Au sujet des bidonvilles au niveau de Sidi Chahmi, de l'ex-CUMO à Es-Sénia, de Ras El-Aïn (Oran), M. Djari a affirmé que la tranche de logements qui leur est consacrée, touche à sa fin, signalant que les opérations de recensement se poursuivent pour l'établissement des listes des bénéficiaires et que les premières enquêtes en cours ont fait apparaître de grandes disparités entre les citoyens recensés au tout début de l'opération et les habitants qui squattent actuellement les sites sus-indiqués. Le programme de logements consacré à la daïra d'Oran, le même responsable a révélé la disponibilité de 5 000 logements publics locatifs au pôle urbain de Oued Tlélat, assurant que l'opération de traitement des dossiers est en cours par la commission de daïra. Il a ajouté que 20 000 demandes ont été traitées sur un total de 40 000, annonçant que l'attribution des logements s'effectuera directement après achèvement du traitement des dossiers et des travaux d'équipements publics.

ALGER. RAMADHAN

20 000 colis alimentaires remis

La direction des Affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Alger distribuera 20 000 colis alimentaires durant la première semaine du mois de Ramadhan dans le cadre de son programme de solidarité du mois sacré, a-t-on appris lundi auprès du directeur du secteur, Zohir Boudraa. "Dans le cadre du programme de solidarité du mois sacré, un quota de 10 000 couffins de denrées alimentaires ont été distribués au profit de familles défavorisées, un chiffre appelé à atteindre les 20 000 colis durant la première semaine de Ramadhan", a déclaré à l'APS le même responsable en marge de l'inauguration de nombre de structures à Alger par le

ministre du secteur, Youcef Belmechdi. La valeur en espèce de cette aide est de 6 000 da qui s'ajoute à 2 490 aides financières de 10 000 da dont ont bénéficié des familles nécessiteuses dans le cadre d'un programme de solidarité (Zakat Al-Quds), a-t-il précisé, soulignant que ce quota a été remis aux méritants durant les deux derniers jours. Dans le cadre du même programme, 10 points seront consacrés aux tables de la Rahma à travers les mosquées et les écoles coraniques dans la wilaya dont l'école de Cheikh Ahmed Sahnoun à Bir Morad Raïs et l'école Rahma à Hamiz outre les mosquées de Bab Ezzouar, Staoueli, Zeralda et Dar El Beida. Evoquant

les structures inaugurées lundi par le premier responsable du secteur, M. Boudraa a cité la mosquée de Malek Ben Anes, l'école coranique Abdallah Chibane (mosquée Nadjah), la mosquée de Abdallah Bin Rawaha (Kouba) et la mosquée d'El Yakine (Sehaoula), soulignant que le nombre de mosquées à Alger a atteint ainsi 665 contre 53 écoles coraniques.

La capacité des mosquées inaugurées à la veille du mois sacré oscille entre 1 500 et 3 000 fidèles. À ce propos, le ministre a indiqué que ces structures devraient alléger la pression sur les mosquées phares et permettront un meilleur respect des gestes barrières.

TIPASA. INCENDIE DE GOURAYA

15 familles relogées

Quinze familles dont les habitations ont été totalement endommagées suite aux incendies de forêts déclarés en novembre dernier à Gouraya (Tipasa), ont été relogées dans des logements décentes, en application des engagements pris par les autorités de prendre en charge les sinistrés, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya de Tipasa.

À la veille du mois sacré du Ramadhan, les services de la wilaya de Tipasa ont assuré le relogement de ces 15 familles lors d'une opération supervisée, dimanche, par la wali Labiba Ouinaz, au siège de la wilaya, et en présence des

autorités locales de la daïra de Gouraya, a-t-on ajouté de même source. Cette opération de relogement clôture le dossier de prise en charge de la totalité des familles sinistrées, suite aux incendies de forêts déclarés dans la nuit du 6 au 7 novembre de l'année 2020, ayant causé la mort de deux personnes, en plus d'importantes pertes subies par les agriculteurs, selon l'annonce faite, à l'occasion, par les services de la wilaya de Tipasa.

Outre le relogement de ces 15 familles, 12 autres familles ont bénéficié d'aides financières pour la reconstruction de leurs logements partiellement endommagés, parallèle-

ment au parachèvement de l'indemnisation de 40 agriculteurs pour les dégâts subis par leurs récoltes, suite à ces incendies, est-il précisé de même source.

Selon un bilan rendu public par la wilaya de Tipasa, le 9 novembre écoulé, ces incendies de forêts ont endommagé 45 habitations, dont une vingtaine ont subi des dégâts considérables. La wilaya de Tipasa avait enregistré, suite à une série d'incendies déclenchés simultanément dans 11 wilayas du pays, le bilan le plus lourd, au double plan matériel et humain. Un acte, dont les enquêtes judiciaires ont confirmé "l'intention criminel-

le visant à déstabiliser le pays", avec l'arrestation de pas moins de 19 personnes impliquées dans le déclenchement volontaire de ces feux.

La région de Gouraya, la plus touchée par ces incendies, a enregistré, durant cette nuit funeste du 6 au 7 novembre, la perte de deux personnes, mortes brûlées, et près de 500 ha de forêts et plus de 33 000 arbres fruitiers ravagés par les flammes. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a affecté une enveloppe de 100 millions de DA, pour l'indemnisation de ces pertes, dont un taux de 74% de ce montant destiné pour la wilaya de Tipasa.

EL-TARF. LOGEMENT LPL

Remise des clés à 100 bénéficiaires à Berrihane et Ben M'Hidi

Les clés de 100 logements publics Locatifs (LPL) ont été remises lundi à leurs bénéficiaires, dans les communes de Berrihane et Ben M'Hidi, lors d'une cérémonie symbolique organisée au siège de la wilaya. Présidée par le wali d'El-Tarf, Harfouche Benarar, l'opération a permis à 50 bénéficiaires de disposer des clés de leurs logements implantés dans la localité de Righia, relevant de la commune de Berrihane, et à 50 autres bénéficiaires de la commune de Ben M'Hidi de récupérer leurs clés, et ce, dans une ambiance festive d'autant plus que cette opération intervient à la veille du mois sacré de Ramadhan. Deux autres quotas, l'un de 288 logements et l'autre de 130 unités seront "prochainement" attribués respectivement à Ben M'Hidi et EL-Chatt, a-t-on ajouté. Selon le chef de l'exécutif local, plus de 7.000 logements dont 4.000 logements publics locatifs (LPL), 130 logements sociaux participatifs (LSP), 170 logements promotionnels aidés (LPA) et 62 unités du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), auxquels s'ajoutent 941 aides à l'habitat rural, seront distribués durant l'exercice en cours à travers différentes localités relevant des 24 communes de la wilaya. Il est prévu, en outre, l'attribution de 2 000 logements de type AADL dont 1 000 sont prévus à El-Tarf, 600 à Dréan et 400 à Besbès, a-t-on rappelé. Le wali a, par ailleurs, présidé des cérémonies de raccordement au réseau de distribution du gaz naturel au profit de plus de 300 foyers mais aussi de raccordement au réseau d'alimentation en électricité en faveur d'une centaine de foyers dépendant des communes d'El-Ayoune et El-Kala.

SIDI BEL-ABBÈS. LOGEMENTS

110 unités LPL distribuées

Pas moins de 110 logements publics Locatifs ont été attribués lundi à Sidi Bel Abbès aux familles bénéficiaires de la commune de Marhoum située au sud de la wilaya, a-t-on appris auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya. Le directeur de cette instance, Abderrahmane Djebri, a souligné, en marge de la cérémonie de distribution des logements organisée au siège de la wilaya, que ce quota de logements attribué entre dans le cadre d'un important programme portant sur la réalisation de 6100 unités de même formule, réparties sur l'ensemble des communes, signalant que cette opération de distribution est la deuxième du genre depuis le début de l'année en cours. M. Djebri a indiqué qu'il a été procédé en 2021 à l'attribution de 900 logements à l'occasion de la commémoration de la journée nationale du Chahid, le 18 février dernier, annonçant la distribution de l'ensemble des logements inscrits à l'indicatif de la wilaya durant l'année en cours, notamment à l'occasion des fêtes nationales et religieuses.

Concernant le quota de 950 logements publics locatifs de Sidi Bel-Abbès, en cours de réalisation, le rythme des travaux "est à un taux d'avancement appréciable", a-t-il fait savoir, rappelant la distribution de 1 750 logements de type public locatif durant l'année écoulée. A souligner que l'opération de distribution des logements a été favorablement accueillie par les bénéficiaires, d'autant plus qu'elle intervient à la veille du mois de Ramadhan.

FESTIVAL DU FILM ARABE DE MALMO

"Their Algeria" de Lina Soualem décroche le prix spécial du jury

Le film "Their Algeria (Leur Algérie)" de la franco-algérienne Lina Soualem a décroché le prix spécial du jury pour le concours des films long métrage au festival du film arabe de Malmo (Suède) dont la manifestation a été clôturée, dimanche, selon les organisateurs.

gistré la participation de près de 40 films de 23 pays, en présence des organisateurs et dont les festivités ont été retransmises via Internet. Créé en 2011, le festival de Malmo tend à créer des passerelles entre la culture arabe et les cultures occidentales à travers des films, étant un langage visuel mondial. Le festival avait annoncé, au terme de l'édition précédente en octobre dernier, avoir changé la date de son rendez-vous annuel qui sera organisé désormais en avril de chaque année.

À travers son film "Their Algeria" (2020), une production algéro-franco-qatarie, la réalisatrice Lina Soualem raconte l'histoire de ses grands-parents Mebrouk et Aicha, séparés après plus de 62 ans de vie conjugale, en plongeant dans la mémoire des premiers migrants algériens en France.

Par ailleurs, le film tunisien "L'Homme qui a vendu sa peau" de la réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania, lequel figurait sur la liste définitive des nominations des Oscars du meilleur film international cette année, a raflé le prix du meilleur long métrage. Le programme de la 11e édition du festival a enre-

"NOMADLAND" REMPORTE LES PRIX DU MEILLEUR FILM ET DU MEILLEUR ACTEUR

La Chinoise Chloé Zhao l'a emporté dans la catégorie "meilleur réalisateur" et son road-movie "Nomadland" a été sacré "meilleur film", dimanche au cours de la cérémonie des Bafta, les récompenses britanniques du cinéma. Déjà sacrée aux Golden Globes fin février et première femme à avoir obtenu quatre nominations aux Oscars la même année, la cinéaste indépendante de 39 ans a rendu hommage à "la communauté nomade qui nous a si généreusement accueillis dans sa vie, elle a partagé avec nous ses rêves, ses luttes".



PH: DR

CENTRE NATIONAL DE CINÉMATOGRAPHIE Un programme virtuel spécial pour le mois du Ramadhan

Le Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA) a annoncé, lundi, l'organisation d'un programme virtuel de projection de films durant le mois de Ramadhan via sa page Facebook. Le programme des projections cinématographiques spéciales Ramadhan comporte, entre autres, la projection des films documentaires "Sidi Boumediene Choib El Ghouth" du réalisateur Yahia Mezahem, de "Dar El Hadith" de Said Olmi et de "Rakb Sidi Cheikh" de Mohamed Cherif Bekka, précisé le CNCA dans un communiqué posté sur sa page Facebook. Le programme compte également les films documentaires "Timimoune" d'Ahmed Laaroussi, de "Houlm Enoussour" de Mohamed Hazouli et de "Cheikh Mohamed Ben Abdelkrim El Mghili" de Laarbi Lakhal. Les projections virtuelles seront clôturées le 8 mai prochain avec le film documentaire intitulé "histoire du drapeau algérien" du réalisateur Sid Ahmed Hallachi et ce en parallèle avec la commémoration des massacres du 8 mai 1945.

REVUE EUROPÉENNE DES MÉDIAS ET DU NUMÉRIQUE

Les salles de cinéma sont-elles menacées de mort ?

À la fin de 2019, se poser la question de la survie des salles de cinéma aurait paru saugrenu à tout professionnel du secteur en France et dans le monde. À commencer par les États-Unis. Mais aujourd'hui, compte tenu de certains événements imprévus, générés par la crise sanitaire liée à la Covid-19, cette menace apparaît soudain très sérieuse. Fin 2019, la question aurait en effet fait sourire. Car, dans l'Hexagone, la fréquentation avait atteint 213 millions de spectateurs, la deuxième plus élevée depuis 50 ans. Pour la 6e année consécutive, elle dépassait les 200 millions de spectateurs. En Europe, la France rassemblait toujours le plus grand nombre de spectateurs annuels. Néanmoins, c'étaient désormais les salles britanniques qui avaient le box-office (chiffre d'affaires) le plus élevé. Aux États-Unis, du fait de l'échec de Cats, l'adaptation de la comédie musicale par Tom Hooper, le box-office avait chuté de 4 %, après une année 2018 record. Jérôme Seydoux, le propriétaire de Pathé, avait d'ailleurs fait racheter fort cher les 34 % détenus par Gaumont dans leur société commune d'exploitation de salles. Certes, le développement des iPhone, des jeux vidéo et des réseaux sociaux pouvait créer une sérieuse concurrence auprès du public jeune parce qu'ils accaparaient une part croissante de leur temps et qu'ils risquaient de leur faire perdre l'habitude d'aller au cinéma. Or, si c'était ce que l'on constatait à propos du public de la télévision, ce n'était pas le cas pour le public du cinéma puisque plus de 80 % des moins de 24 ans continuaient à aller au cinéma, le même pourcentage que dix ans auparavant.

LES RAISONS D'ÊTRE OPTIMISTE

En fait, le cinéma en salle correspond à un besoin fondamental de sortie. Comme pour un match de football, si l'on propose aux amateurs d'assister à la finale de la Coupe du monde dans un stade, au milieu de la foule ou bien, installés confortablement devant un téléviseur où ils bénéficieront des gros plans, des replays, des ralentis et des commentaires avertis, la plupart choisiront de suivre le spectacle sur place. Quant au ciné-

ma, il reste, et de loin, le moins cher des loisirs culturels. Mais il y a eu la pandémie qui a entraîné la fermeture de salles de cinéma en France et dans la plupart des pays d'Europe. Aux États-Unis, où aucun confinement n'a été décidé, 50 %, puis 60 % des salles ont pourtant fermé. Néanmoins, à la fin du premier confinement du printemps 2020 en France, quand les salles ont rouvert en juin 2020, les résultats ont confirmé l'optimisme des professionnels de cinéma. Les films français qui avaient bien démarré juste avant la fermeture des salles le 14 mars 2020, comme De Gaulle de Gabriel Le Bomin ou La Bonne Épouse de Martin Provost, à la réouverture, deux mois plus tard, ont repris leur carrière presque comme si elle n'avait pas été interrompue. Et plusieurs de ceux qui sont sortis après la réouverture ont marché, comme ils auraient dû le faire en temps normal. Ainsi, Adieu les cons, réalisé par Albert Dupontel et interprété par lui-même, a rassemblé 600 000 spectateurs dès la première semaine, avant d'être interrompu par le second confinement à l'automne 2020. Le film américain Tenet de Christopher Nolan, un blockbuster, c'est-à-dire un film spectaculaire au budget de 200 millions d'euros, a rassemblé un million de spectateurs la première semaine. Certes, il a vite chuté pour ne terminer qu'à 2,2 millions d'entrées, car, bien que très spectaculaire, le film a globalement été jugé « incompréhensible ». En fait, le grand problème rencontré par les salles de cinéma du monde entier, c'est que les majors américaines, à l'exception de Warner pour Tenet, ont décidé de ne pas sortir leurs films, ni aux États-Unis ni ailleurs. Pour éviter le piratage, elles ont pour règle de sortir chaque film en même temps dans le monde entier, les plus fortes locomotives choisissant juillet et août, la meilleure période pour le cinéma aux États-Unis. Mais, comme 60 % des salles américaines et de nombreuses salles ailleurs étaient fermées, elles ont préféré reporter la sortie de leurs films. Or, en France, les films américains, principalement grâce aux blockbusters, réalisent de 45 à 55 % des entrées. Bien que nous nous glorifions d'avoir la première production d'Europe, les films français

n'en réalisent que 35 à 40 % ; ce qui signifie que lors de leur réouverture, la plupart des salles françaises fonctionnaient en-dessous de leur point mort. - Lors du premier confinement au printemps 2020, devant la perspective de devoir attendre un temps indéfini avant la réouverture des salles de cinéma, certains producteurs français ont décidé de vendre leurs films directement aux plateformes de SVOD. C'est le cas du producteur Quad, qui allait sortir son film Forte et qui, plutôt que d'attendre la réouverture des salles, l'a vendu à Amazon Prime pour le prix du film et de sa promotion, ce qui lui a permis de rembourser tous les investisseurs et fournisseurs tout en dégageant une marge qui, selon nos informations, serait de 25 %. Quelques semaines plus tard, c'est Gaumont qui a vendu le film policier Bronx, avec Olivier Marchal et Jean Reno, à Netflix, avec une marge qui serait équivalente. Ce film était très attendu par les exploitants. Mais ces

Pub

opérations avaient avant tout pour but de renflouer la trésorerie de ces producteurs pendant le confinement. En revanche, ce qui se passe aux États-Unis est de nature différente. Comme on l'a dit, les majors américaines, pour éviter le piratage de leurs films, les sortent en même temps sur tous les territoires mondiaux. Et, surtout, ils accordent une fenêtre de priorité aux salles de cinéma. Aux États-Unis, elle est de 3 mois alors qu'en France, du fait de la réglementation, elle est de 4 mois par rapport à la VOD et de 6 mois par rapport à Canal+ et OCS. Cette priorité est tout à fait logique, à l'image de ce qui se passe dans l'édition où est d'abord proposée l'édition brochée, puis, quelques mois plus tard, l'édition de poche. Si l'édition de poche sortait en même temps que la brochée, cette dernière ne se vendrait pas et le chiffre d'affaires des libraires comme des éditeurs s'effondrerait.

Les courses en direct



**HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT -
MERCREDI 14 AVRIL 2021 - PRIX : DJOUDA-PS.AR.NEE
DISTANCE : 1100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 14H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ**

Branson peut frapper d'entrée

Nous allons avoir à faire ce mercredi à l'hippodrome de Laghouat à un quinté qui se dispute entre mal lotis avec e prix Djouda réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé en Algérie ne s'étant pas classé parmi les cinq premiers d'une épreuve depuis octobre passé. Cela dit, nous avons retenu pour vous les meilleurs éléments qui reflètent la logique. Nous pensons notamment à : Branson Starzig, Sorakh, Baroud Sahra et Dziri D'hem. En cas de défaillance on peut cocher Smoot Tune, Paniama ou le poulain Ziride.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. **TAGHROUDA.** Rien à voir.
2. **SMOOTH TUNE.** Ce vieux routier de quatorze ans espère toujours défier les plus jeunes. Pourquoi pas. Méfiance, sa dernière tentative n'a pas été insignifiante.
3. **SORAKH.** Avec deux courses dans les jambes, peut-être qu'il peut se ressaisir. Outsider intéressant.
4. **RIH ESSAHRA.** Tâche difficile.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
D. SAHRAOUI	1	TAGHROUDA	AB. SEMGHOUNI	57	8	A. BENGANA
A. BEYAT	2	SMOOTH TUNE (0)	S. DAOUDRI	56	11	M. BOUREGHBA
M. DAIFALLAH	3	SORAKH	A. SAADI	56	9	PROPRIÉTAIRE
B. MEFATIH	4	RIH ESSAHRA	M. SEMMAHI	56	7	B. MAHBOUB
M. SELLAMI	5	D'ZIRI D'HEM	A. ATTIA	55	3	H. RAACHE
B. DJAOUBAR	6	BAROUD SAHRA	M. SENOUCI	55	2	PROPRIÉTAIRE
A. HADEF	7	BRANSON	A. AIDA	54	1	A. AIDA
A. SAHRAOUI	8	BASSEL	AB. SEMAHI	53	12	PROPRIÉTAIRE
HARAS DE SRIDJA	9	MACEBU	AP:A. ALLALI	53	10	A. NASRI
AM. BETTAHAR	10	STARZIG	AP:MA. AIDA	53	13	CH. AIDA
B. AMRAOUI	11	GAMRET BAZER	M. HEBCHI	52	5	PROPRIÉTAIRE
HARAS DE SRIDJA	12	ZIRIDE	M. MERRAD	51	4	A. NASRI
N. AICHE	13	PANIAMA	MS. TADJ	51	6	PROPRIÉTAIRE

5. **DZIRI D'HEM.** N'a pas encore montré grande chose, mais comme le lot est faible à l'arrière on peut le cocher dans une longue combinaison.

6. **BAROUD SAHRA.** dans l'ensemble de ses performances, il mérite qu'on lui accorde un crédit.

7. **BRANSON.** ce cheval est de loin le meilleur quoiqu'il aura à faire sa course d'entrée. Il est capable de frapper d'entrée.

8. **BASSEL.** Débute. À revoir.

9. **MACEBU.** Trop longtemps absent des pistes. À revoir.

10. **STARZIG.** Quoique sa course d'entrée a été négative, on aura quand même à se méfier de lui. À suivre.

11. **GAMRET BAZER.** Rien à voir.

12. **ZIRIDE.** ce poulain n'est pas

dépourvu de moyens, il peut tenir le rôle d'un outsider assez séduisant. Méfiance.

13. **PANIAMA** N'arrive toujours pas à décoller, peut-être qu'avec 51kgs elle va réussir un bon parcours. Tâche possible.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

7- BRANSON 10- STARZIG 6- BAROUD SAHRA 3- SORAKH 5- DZIRI D'HEM

LES CHANCES

2- SMOOTH TUNE 13- PANIAMA

Dix ans de prison ferme pour tentative d'homicide à Ouargla

Une peine de dix années de prison ferme a été prononcée mardi par le tribunal criminel d'Ouargla à l'encontre de F.M (27 ans) pour tentative d'homicide volontaire. Les faits de cette affaire remontent, selon l'arrêt de renvoi, au 20 juin 2020, après une altercation entre le mis en cause et un groupe de jeunes, dont la victime (A.B), dans un quartier de la commune de Nezla (Touggourt), pour une histoire de non-respect de la quiétude des riverains. Une altercation au milieu de

la nuit qui a vite dégénéré et conduit F.M à surprendre sa victime par derrière en lui assenant un coup à la nuque à l'aide d'une épée, lui causant une plaie de 11 centimètres. La victime a été évacuée dans un état grave à l'hôpital de Touggourt et une incapacité de travail de 21 jours lui a été prescrite par le médecin légiste. La représentante du ministère public a requis la peine maximale à l'encontre du mis en cause, devant la gravité des faits ayant failli provoquer la mort.

Un atelier clandestin de fabrication d'armes démantelé à Sétif

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Sétif sont parvenus à démanteler un atelier clandestin de fabrication d'armes et à saisir des armes et des munitions de catégorie 1 et 7, a indiqué mardi un communiqué du commandement de ce corps constitué. Cette action a été concrétisée dans le cadre des opérations coups de poing effec-

tuées par les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale visant à lutter contre différentes formes de criminalité, selon le communiqué, ajoutant que cette opération intervient suite à l'exploitation d'informations faisant état d'une personne s'adonnant à la vente d'armes de manière illicite. Après avoir achevé les procédures juridiques nécessaires et obtenu l'autorisa-

tion de perquisition du domicile du suspect, une quantité d'armes en tous genres a été découverte, a-t-on fait savoir. Il s'agit, a-t-on détaillé de même source, d'un pistolet automatique de 6 mm de type inconnu, un fusil semi-automatique, un fusil de chasse de fabrication artisanale ainsi qu'une arme de confection artisanale et un lot de munitions de divers calibres.

SNTF : perturbations sur les lignes Alger/El Affroun et Oran/Alger

Les trains de la banlieue et grande ligne, assurant les relations Alger /El-Affroun et Oran /Alger, ont connu lundi, des perturbations dans leur marche, a indiqué hier la Société nationale de transport ferroviaire. Ces deux lignes ont été perturbées "pour des raisons indépendantes de notre volonté, au niveau de la localité de Khazrouna (Blida)", a précisé la SNTF dans un communiqué publié sur sa page Facebook officielle. La société a assuré qu'"elle mettra, à chaque fois, tous les moyens dont elle dispose pour pallier à ces situations indépendantes de sa volonté".

Le président de la Coordination des mouvements de l'Azawad assassiné à Bamako

Un des principaux chefs des ex-rebelles du nord du Mali, Sidi Brahim Ould Sidati, président en exercice de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), a été assassiné par balles hier matin à Bamako, ont indiqué le porte-parole de la CMA, un proche et un médecin. "Nous venons de perdre notre président Sidi Brahim Ould Sidati (pour Sidati) assassiné ce matin à Bamako", a dit sur les réseaux sociaux Almou Ag Mohamed, porte-parole de la CMA, alliance composée essentiellement d'anciens groupes armés indépendantistes touareg et nationalistes arabes qui ont combattu les forces maliennes dans le Nord à partir de



2012 avant de signer l'Accord de paix et de réconciliation en 2015, issu du processus de négociation d'Alger. Sidi Brahim Ould Sidati avait signé au nom de la CMA cet accord avec le gouvernement malien et une coalition de groupes armés alliée à ce gouvernement, la Plateforme, pour restaurer la paix. L'application de cet accord est

considérée comme capitale pour sortir le Mali de la crise dans laquelle il s'enfonce, mais se fait toujours attendre. On ignore les causes de son assassinat. "Mon oncle a été victime ce matin d'un assassinat à son domicile. On a tiré sur lui. On l'a amené dans une clinique, mais il n'a pas survécu", a dit à l'AFP l'un de ses neveux.

La terre a tremblé à Blida

Une secousse tellurique de magnitude 3,3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mardi après-midi à 15h35 dans la wilaya de Blida, annonce le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). La secousse a été localisée à 13 km au sud-est de Larbâa dans la même wilaya, précise la même source.

La Gendarmerie déploie un dispositif spécial Ramadhan

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a mis en place, à l'occasion du mois sacré, un dispositif préventif pour sécuriser les différents espaces publics, le réseau routier et les lieux de culte à travers le déploiement de formations fixes et mobiles soutenues par les escadrons de la GN, indique mardi un communiqué de ce corps constitué. Ce Plan porte, dans le cadre de l'exercice des missions de police économique, sur "l'intensification des activités de lutte contre toutes formes de spéculation, de monopole et de fraude en matière de produits de large consommation", précise la même source qui réitère "la confiance de la GN dans la coopération et le civisme des citoyens pour le signalement de toute infraction". Afin de permettre l'intervention rapide, la GN rappelle le numéro vert 10-55, la page Facebook "Tariki" et le site de pré-plaintes <https://ppgn.mdn.dz>. Par ailleurs, le Commandement de la GN a annoncé le lancement prochain d'une campagne nationale



de sensibilisation à la sécurité routière, en coordination avec les différents partenaires et acteurs et l'accompagnement des médias pour "accompagner les usagers de la route et atteindre les objectifs tracés pour réduire les accidents de la route". Les éléments de la GN s'attèleront à sensibiliser les usagers de la route les risques du manque de sommeil et de l'épuisement sur la concentration durant la conduite et aux dangers de l'excès de vitesse et de certaines manœuvres, notamment juste avant l'Iftar.

Près de sept kg de drogues saisis au 1er trimestre 2021 à Boumerdès

Les services de la sûreté de wilaya de Boumerdès ont saisi près de sept kg de drogues et plus de 8.000 comprimés psychotropes, durant le premier trimestre de cette année, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps sécuritaire. "Près de sept kg de drogues et plus de 8 000 comprimés psychotropes ont été saisis, suite au traitement de 101 affaires impliquant 135 personnes (des deux sexes)", a indiqué, à l'APS, le chargé de la cellule de communication, le commissaire de police Krimou Touati. Sur ce total de personnes interpellées, 60 ont fait l'objet de mandats de dépôts délivrés à leur rencontre par les autorités judiciaires compétentes, tandis que trois ont été placées sous contrôle judiciaire, a-t-il ajouté. Quelque 28 autres ont fait l'objet de citations à comparaître, au moment où les dossiers des personnes restantes ont été transférés aux parties compétentes pour leur jugement, a précisé le commissaire de police Krimou Touati.

Concours de la meilleure fresque à Oran

Un concours de wilaya de la meilleure fresque sera lancé prochainement à Oran sous le thème "Les Jeux méditerranéens (JM) vus par l'artiste", dans le cadre de la promotion de la 19e édition de cette manifestation sportive prévue dans la capitale de l'Ouest du pays lors de l'été 2022, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Ce concours, qui se déroule sous l'égide de la direction locale de la jeunesse et des sports en coordination avec l'Office des établissements des jeunes et la ligue des activités culturelles et artistiques de la jeunesse, aura lieu du 21 au 23 avril en cours, a-t-on précisé de même source.

Plus de 50 kg de kif traité à SBA en 2020

Les policiers à Sidi Bel-Abbès ont saisi plus de 50 kg de kif traité en 2020, a-t-on appris mardi de la cellule d'information et de communication de la sûreté de wilaya. Cette quantité de drogue a été saisie lors de traitement de 287 affaires où sont impliqués 493 individus dont 251 ont été écroués, a-t-on indiqué, signalant une hausse de la quantité de drogue saisie par rapport à 2019 en plus d'une baisse du nombre d'affaires traitées. Au cours de l'année 2020, 19,37 grammes de cocaïne ont été saisis, ainsi que 39 287 comprimés psychotropes et 72 flacons de ces psychotropes, en plus de 39 976 unités de boissons alcoolisées de différents types et tailles.

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Nuageux
Vent : 29 km/h
Humidité : 78 %



Dans la nuit : Très nuageux
Vent : 28 km/h
Humidité : 94 %

Dohr : 12h48
Assar : 16h29
Maghreb : 19h25
Îcha : 20h48

Jeudi
3 ramadhan
Sobh : 04h41
Chourouk : 06h13

TRANSFERT DES MALADES CHRONIQUES ET DE SOINS D'URGENCE

Le SAMU reprend ses activités à Alger

Le Service d'aide médicale urgente (SAMU) d'Alger a repris sa mission première de transfert des malades chroniques et de soins d'urgence, après la baisse du nombre de cas de coronavirus (Covid-19) enregistrée durant les dernières semaines (100 cas par jour), a déclaré Dr Abdelaziz Bensaidane, chargé de l'activité opérationnelle au SAMU d'Alger.



Le SAMU, qui travaille 24h/24 tout au long de l'année et qui s'est consacré au transfert et à l'orientation des personnes atteintes de coronavirus dès l'apparition de la pandémie notamment en période de pic, "a repris son activité habituelle" rapporte hier l'APS, du même responsable. Une reprise qui s'articule « essentiellement à transférer les malades souffrant de maladies chroniques et les cas urgents vers les hôpitaux », une décision prise, « suite à la stabilisation de la situation pandémique qui a enregistré quelque 100 cas/jour durant les dernières semaines », a précisé le chargé de l'activité opérationnelle au SAMU d'Alger. Une année durant, le SAMU s'était mobilisé pour assurer le transfert des malades atteints de coronavirus et les répartir selon la disponibilité des lits au niveau des établissements hospitaliers d'Alger, voire hors Alger à l'instar des hôpitaux de Blida, Sidi Ghiles et Koléa (W. Tipasa). De même qu'il prodiguait des conseils et des recommandations aux citoyens à l'apparition de la pandémie. Le transfert des malades d'un hôpital à un autre et d'un service à un autre dans un même hôpital est classé en deuxième position parmi les tâches du SAMU qui assure près de 50 transferts/jour, a fait savoir Dr Bensaidane, soulignant que "ces services sont assurés par une équipe médicale et des chauffeurs expérimentés". Le SAMU fonctionne avec six ambulances qui transportent les cas urgents

depuis le domicile vers tous les établissements hospitalo-universitaires (EHU), en sus de celles assurant le transport des patients atteints de pathologies lourdes entre les établissements hospitaliers, voire même entre les services du même établissement hospitalier, en vue d'effectuer des consultations spécialisées ou des examens radiologiques. Le Chargé de l'opérationnel a appelé, d'autre part, à doter cet établissement d'"un statut particulier" que ce dernier "revendique toujours auprès du ministère de tutelle depuis 2014, après avoir adressé plusieurs correspondances et propositions qui sont restées sans suite". Pour le même responsable, "l'accélération de la mise en place de ce statut incitera et encouragera ceux qui veillent à assurer cette prestation importante aussi bien pour le citoyen que pour les malades hospitalisés". Le sous-directeur des urgences au niveau du ministère de la Santé, Dr. Boualem Cherchali rappelle que le corps supervisant la gestion de cet établissement, en l'occurrence les médecins-généralistes ont une situation socio-professionnelle qui s'inscrit dans le cadre du statut de ce corps, estimant que la revendication d'"un statut particulier" pour l'établissement dont relèvent ces médecins, a été bel et bien prise en charge dans le cadre de la Loi sanitaire de 2018, notamment l'article 298. Cet article stipule, selon Dr. Cherchali, que le statut particulier du SAMU entre dans le cadre des

statuts particuliers relatifs aux autres établissements, à l'instar du "Centre hospitalo-universitaire (CHU), l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU), la Circonscription sanitaire et de l'Etablissement d'aide médicale d'urgence, d'autant que les modalités de création, les missions, l'organisation, le fonctionnement ainsi que les critères de classification de ces établissements, sont fixés par voie réglementaire". Dr. Cherchali fait savoir, en outre, que le ministère est sur le point d'élaborer les lois réglementaires d'application de la nouvelle Loi sanitaire, ajoutant que le SAMU se verra attribuer l'appellation Etablissement d'aide médicale d'urgence et ce, dans le cadre de la nouvelle Loi". En dépit des prestations excellentes que fournit le SAMU, la maintenance des ambulances demeure un gros souci, a ajouté Dr. Bensaidane. Pour sa part, le directeur du SAMU, M. Fellouh a conseillé les malades chroniques notamment les diabétiques, en ce mois sacré, de suivre les recommandations de leurs médecins traitants afin d'éviter toute complication pouvant mettre leur vie en péril.

R.S/APS

AFFAIRE DU MINEUR SAÏD CHETOUANE

Les mis en cause ont contacté trois figures du Hirak

L'affaire du mineur Saïd Chetouane continue à lever le voile sur l'étendue de la campagne de manipulation derrière la fameuse vidéo-témoignage, dans laquelle la victime a été forcée à accuser les policiers, qui l'ont arrêté, d'agression sexuelle. En effet, selon les derniers éléments des investigations des services de sécurité, les cinq personnes impliquées dans cette affaire scabreuse, dont le contact avec le mouvement Rachad a été établi selon l'enquête ouverte par le procureur de la République, disposaient de sept vidéos de la victime avant de décider de ne diffuser qu'une seule, à savoir celle mise en libre accès sur les réseaux sociaux. Suite à quoi, selon les mêmes sources, les mis en cause ont pris contact avec des figures les plus en vue du Hirak, à savoir Karim Tabou et Fodhil Boumala, ainsi que le journaliste Khaled Drareni, histoire de promouvoir et de médiatiser davantage la vidéo du mineur. D'ailleurs, les conversations effectuées entre les personnes impliquées et les militants politiques du Hirak en question ont été incluses dans le dossier d'accusation. En revanche, les mis en cause ont admis qu'au moment de la diffusion de la vidéo du mineur Saïd Chetouane sur les réseaux sociaux, ils étaient en état d'inconscience, du fait qu'ils se sont visiblement soulés. Pour preuve, selon les mêmes sources, les services de sécurité ont saisi des photos et des vidéos sur les téléphones des mis en cause entraînant de consommer de l'alcool avant l'enregistrement de la vidéo.



R. N.

PLAN DE SÉCURITÉ POUR LE MOIS DE RAMADHAN

1 450 agents de police réquisitionnés à Bouira

Dans le cadre du plan de sécurité concocté pour le mois de Ramadhan, les services de la sûreté de la wilaya de Bouira ont réquisitionné 1450 agents de police à travers l'ensemble des localités de la wilaya. Les hommes de la sécurité veilleront, durant ce mois, en plus à la régulation de la circulation avec le renforcement des points noirs par de nouvelles brigades, assureront la sécurité dans l'ensemble des marchés des fruits et légumes, les aires de jeux et les espaces de détente, les banques, les bureaux de postes qui connaissent une grande présence de citoyens notamment en ce mois sacré de Ramadhan. Des brigades d'hommes en bleu seront aussi chargées, en collaboration avec d'autres services comme ceux de la santé publique et du commerce, du contrôle des prix et de la qualité des produits de large consommation. Dans ce même plan de sécurité, les éléments de la police lancent des opérations de lutte contre les commerçants squatteurs de trottoirs et autres espaces réservés aux piétons tout comme les parkings sauvages qui poussent, il faut le dire, comme des champignons chaque jour que Dieu fait dans l'ensemble des coins et recoins des grandes agglomérations à travers les quatre coins de la wilaya.

Omar Soualah

SOUS-RIRE

Tout est cher ...



BE/ALGERIA